



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 15 MARS 2022

Présents : Mme Sylvestre – MM. Pézière - Sabaté - Sénécal -Traon

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité)

Excusé : M. N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses. Aucune demande par mail ne sera prise en compte par mail ne sera prise en compte par la Commission

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 23/11/2021

OL MONTIGNY

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 23/11/2021, la Commission décide :

* 7 mois de matches à huis clos du terrain de Montigny U16 D3 Poule B à dater du 29 novembre 2021 (article 40-6 du RS du DVOF)

* 2 Délégués du DVOF à la charge de l'OL MONTIGNY

Matches concernés à domicile :

- 27/03/2022: OL MONTIGNY / ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT
- 10/04/2022 : OL MONTIGNY / ASSO A 3
- 08/05/2022 : OL MONTIGNY / CSM EAUBONNE
- 29/05/2022 : OL MONTIGNY / FC VILLIERS LE BEL

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**



RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 16/11/2021

US PERSAN 03

La COC vous informe que tous les matchs à domicile de votre équipe Seniors D1 devront se jouer à huis clos jusqu'au dimanche 10/04/2022 (6 mois de matchs à huis clos) : voir l'article 40.6 du RS du DVOF pour l'organisation des matchs à huis clos.

Matchs concernés à domicile :

- 27/03/2022 : US PERSAN 03 / FC GOUSSAINVILLE 2
- 10/04/2022 : US PERSAN 03 / OL MONTIGNY

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 01/02/2022

FC HERBLAY

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 01/02/2022, la Commission décide :

- 4 mois de matchs à huis clos du terrain du FC Herblay U18 D Poule B à dater du 7 février 2022 (article 40-6 du RS du DVOF)

Matchs concernés à domicile :

- 20/03/2022 : FC HERBLAY 1 / EMMB 1
- 10/04/2022 : FC HERBLAY 1 / OL MONTIGNY 1
- 29/05/2022 : FC HERBLAY 1 / FC ECOUEN 1

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

RETOUR COMMISSION CDPME du 28/02/2022

ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES 1 – PERSAN US 03 2

À la suite du PV de la Commission CDPME du 28/02/2022 concernant le match U16 D3 Poule D n°23491556 ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES / PERSAN US 03 02, la Commission décide :

- Match aller à jouer le 17/04/2022 à 13H
 - 1 arbitre officiel à la charge de l'ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES 1
 - Match se jouera à huis clos sur les installations de l'ENT. VIARMES BEAUMONT MOURS 1
 - Pas d'autre match ce jour-là sur les installations
 - Art. 40.6 du RS du DVOF

Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.



- Match retour à jouer le 22/05/2022 à 13H
 - o Match se jouera à huis clos sur les installations de Persan (Stade Deschamps)
 - o Pas d'autre rencontre ce jour-là sur les installations
 - o 1 arbitre officiel à la charge de Persan
 - o Art. 40.6 du RS du DVOF

Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

CLUBS EN INFRACTION COMPTE CLUB **(Art. 3.6.3a du RS du DVOF)**

Week end des 18 et 19 février 2022

MCA CDM D1

Match n°23469319 du 20/02/2022

1 point de pénalité

Week end des 6 et 13 mars 2022

ACS CORMEILLAIS Seniors D3 Poule C

Match n°23467905 du 06/03/2022

1 point de pénalité

Week end des 6 et 13 mars 2022

ACS CORMEILLAIS CDM D1

Match n°23469328 du 06/03/2022

1 point de pénalité

Week end des 6 et 13 mars 2022

PORTUGAIS PERSAN Anciens D4 Poule B

Match n°23471106 du 13/03/2022

1 point de pénalité

Week end des 6 et 13 mars 2022

MCA CDM D1

Match n°23469327 du 06/03/2022

1 point de pénalité

Week end des 6 et 13 mars 2022

MCA CDM D1

Match n°23469335 du 13/03/2022

1 point de pénalité

REMERCIEMENTS ARBITRE

SANOGO Alhassane

LAFRANCA Bernard



COURRIER CLUBS

MONTMORENCY FC

Après audition des personnes convoquées, la COC constate que le club du FC MONTMORENCY n'a pas tout mis en œuvre pour le bon déroulement de la rencontre.

La Commission décide : match perdu par pénalité au club du MONTMORENCY FC

U14 D3 Poule A

Match n°23497683 du 12/03/2022

FC MONTMORENCY 1 / PUISEUX LOUVRES 95 1

FC MONTMORENCY 1	-1 pt	0 but
PUISEUX LOUVRES 95 1	3 pts	1 but

PERSAN 03 US / JOUY LE MOUTIER FC

Seniors D3 Poule A

Match n°23467642 du 13/02/2022

PERSAN 03 US 1 / JOUY LE MOUTIER FC 2

Match perdu aux 2 clubs : il apparaît clairement que les 2 clubs ne justifient pas au moment de la rencontre de suffisamment de joueurs répondant aux conditions sanitaires optimales préconisées par les instances fédérales

PERSAN 03 US 2	-1 pt	0 but
JOUY LE MOUTIER FC 2	-1 pts	0 but

FRANCONVILLE FC

U14 D2 Poule A

Match n°23497460 du 12/03/2022

FRANCONVILLE FC 2 / GARGES FCM 1

La Commission décide : match à jouer le 26/03/2022 avec 3 arbitres officiels à la charge du club de Franconville

VIARMES ASNIERES OL

Courriel du 10/03/2021

La COC a eu la confirmation du résultat pour l'arbitre de la rencontre

ARGENTEUIL FC

La COC ne peut traiter votre demande ; manquent le n° et la date du match

ARGENTEUIL RC

Courriel du 15/03/2022

La COC ne peut traiter votre demande ; manquent la catégorie et la date du match

DATES – TERRAINS – HEURES

PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. CC

Courriel du 15/03/2022

Anciens D2 Poule A

Match n°23470319 du 20/03/2022

PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. CC 11 / FOSSES FU 11

Le match se déroulera au stade Auguste Delaune 5 bis place des Vosges 95100 Argenteuil

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

PORTUGAIS PERSAN ASC

Courriel du 15/03/2022

Anciens D4 Poule B

Match n°23471113 du 17/04/2022

FCM VAUREAL 12 / PORTUGAIS PERSAN ASC 12

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires



DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)

GROSLAY FC

Courriel du 11/03/2022

Critérium + 55 ans

Match n°23486379 du 20/03/2022

GROSLAY FC 25 / CHEMINOTS OUEST 25

Nouvelle date : 10/04/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

SAINT PRIX ES

Courriel du 11/03/2022

Critérium + 55 ans

Match n°23486303 du 17/04/2022

ENT. SAINT PRIX GAFEPB 25 / ESSG 25

Nouvelle date : 10/04/2022

Nouvelle installation : Stade d'EBATS 1 au PLESSIS BOUCHARD

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

MENUCOURT AS

Courriel du 12/03/2022

Seniors D2 Poule B

Match n°23467235 du 08/05/2022

MENUCOURT AS 1 / ROISSY EN FRANCE US 1

Nouvelle date : 17/04/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

MATCHES A JOUER

26/03/2022

U14 D2 Poule A

Match n°23497463

ADAMOIS OM 1 / CORMEILLAIS ACS 1

U14 D2 Poule A

Match n°23497460

FRANCONVILLE FC 2 / GARGES FCM 1

16/04/2022

U14 D4 Poule B

Match n°23885798

ENTENTE ECOUEN BOUFFEMONT 2 / AUVERS ENNERY FC 1

17/04/2022

U16 D3 Poule A

Match n°23491241

CORMEILLAIS ACS 3 / THILLAY ESM 1



Seniors D4 Poule C

Match n°23468576

PARMAIN AC 2 / FOSSES UF 2

Seniors D4 Poule C

Match n°23468580

ENT. BEAUMONT MOURS 1 / GAFEPB 1

22/05/2022

Seniors Féminines D1

Match n°23734707

MARLY LA VILLE ES 1 / GARGES LES GONESSE FCM 1

Anciens D3 Poule A

Match n°23470607

SAINT PRIX ES 12 / LE THILLAY ESM 12

Anciens D2 Poule A

Match n°23470343

SAINT PRIX ES 1 / FOSSES FU 11

U16 D2 Poule B

Match n°23491137

SAINT PRIX ES 1 / ENT. ECOUEN BOUFFEMONT1

1er FORFAIT AVISE SANS AMENDE

PRESLES USL

U18 D3 Poule B

Match n°23786786 du 13/03/2022

BEZONS USO 2 / PRESLES USL 1

PRESLES USL 1 -1pt 0but
BEZONS USO 2 3pts 5buts

1er FORFAIT AVEC AMENDE

MAGNY EN VEXIN FC

U14 D3 Poule C

Match n°23497861 du 12/03/2022

FC SAINT BRICE 3 / FC MAGNY EN VEXIN 1

FC MAGNY EN VEXIN Amende 24€

FC MAGNY EN VEXIN -1pt 0but
SAINT BRICE 3 3pts 5buts



MARLY LA VILLE ES

Seniors Féminines D1

Match n°23734699 du 12/03/2022

EMMB 1 / ES MARLY LA VILLE 1

ES MARLY LA VILLE 1 Amende 31€

ES MARLY LA VILLE 1 -1pt 0but
EMMB 3pts 5buts

TAVERNY COSMO

Vétérans +45 ans Poule A

Match n°23469604 du 13/03/2022

OL MONTIGNY 15 / COSMO TAVERNY 15

COSMO TAVERNY 15 Amende 31€

SAINT BRICE FC

U16 D3 Poule A

Match n°23491239 du 13/03/2022

ARGENTEUIL RC 3 / FC SAINT BRICE 3

FC SAINT BRICE 3 Amende 24€

FC SAINT BRICE 3 -1pt 0but
ARGENTEUIL RC 3 3pts 5buts

2ème FORFAIT AVEC AMENDE

DOMONT FC

U16 D3 Poule B

Match n°23491372 du 13/03/2022

FC DOMONT 1 / SFC CHAMPAGNE 95 1

FC DOMONT 1 Amende 27.50€

FC DOMONT 1 -1pt 0but
SFC CHAMPAGNE 95 1 3pts 5buts

ROISSY EN FRANCE US

U16 D3 Poule C

Match n°23857391 du 13/03/2022

FC MONTMORENCY 1 / US ROISSY EN FRANCE 2

US ROISSY EN FRANCE 2 Amende 27.50€

US ROISSY EN FRANCE -1pt 0but
FC MONTMORENCY 1 3pts 5buts

ENT. BOISSY OSNY

CDM D2 Poule B

Match n°23736944 du 13/03/2022

THILLAY ESM 5 / ENT. BOISSY OSNY 5

ENT. BOISSY OSNY 5 Amende 37.50€

ENT. BOISSY OSNY 5 -1pt 0but
THILLAY ESM 5 3pts 5buts



3ème FORFAIT AVEC AMENDE

PRESLES USL

CDM D2 Poule B

Match n°23736948 du 13/03/2022

PRESLES USL 5 / JOUY LE MOUTIER FC 6

PRESLES USL 5 Amende 41.50€

PRESLES USL 5	-1pt	0but
JOUY LE MOUTIER FC 6	3pts	5buts

FORFAIT GENERAL

PRESLES USL

CDM D2 Poule B

Amende : 72€

Secrétaire de Séance
Mr SENECAL

Président de Séance
Mme SYLVESTRE